

Date de dépôt : 29 octobre 2025

# Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de Stéphane Florey, Christina Meissner, Guy Mettan, Daniel Noël, Patrick Lussi, Charles Poncet, Yves Nidegger, Marc Falquet, André Pfeffer, Julien Ramu, Souheil Sayegh: Pour une réalisation rapide des nouvelles installations de l'académie du Servette

En date du 24 janvier 2025, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que la réalisation du pôle provisoire sur le site des Evaux est combattue par les associations de riverains et la commune d'Onex et qu'elle ne pourra pas être terminée avant 2026;
- que le délai à 2035 annoncé par l'Etat pour la réalisation d'un pôle définitif est incertain et en tout cas beaucoup trop long;
- que le site de la Crotte-au-Loup à Vernier ne semble déjà plus être adapté pour accueillir l'académie et que des oppositions ont déjà vu le jour;
- que le site de Balexert est vieillissant et doit faire l'objet de rénovations urgentes et majeures;
- que l'académie a urgemment besoin d'une structure adaptée à ses besoins;
- que les besoins de terrains de l'académie combinés à ceux du Servette Football Club Chênois Féminin (SFCCF) est d'au minimum 5 terrains et que 7 correspondent plus aux besoins réels;

M 2967-B 2/5

 qu'en fonction de la solution retenue, une mutualisation des terrains du centre sportif de la Bécassière avec le Servette Football Club (SFC) serait envisageable sous certaines conditions;

 que notre canton a un besoin impérieux d'un nouveau cycle d'orientation en remplacement de l'actuel cycle du Renard,

#### invite le Conseil d'Etat

à soutenir la stratégie visant à offrir des infrastructures foot dignes du Servette, et notamment à :

- reloger l'académie du Servette sur le site de la Crotte-au-Loup à Vernier pour la formation de la relève;
- installer les équipes professionnelles sur le site de la Bécassière à Versoix :
- débloquer le dossier pour une solution transitoire aux Evaux ;
- rénover dans l'intervalle le pôle football de Balexert;
- étudier toute autre solution potentiellement envisageable sur le territoire du canton :
- intensifier ses travaux avec toutes les parties prenantes afin d'obtenir des résultats dans les meilleurs délais :
- présenter à la commission des travaux chaque année un rapport sur l'avancement de ces dossiers.

3/5 M 2967-B

# RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat prend acte des invites de la motion 2967, adoptée par le Grand Conseil le 24 janvier 2025, invitant à une accélération des démarches en vue de doter le Servette FC (SFC) et ses académies d'infrastructures conformes aux exigences actuelles et aux ambitions du club.

Depuis le dépôt de la proposition de motion 2967 en octobre 2023, la stratégie cantonale a significativement évolué, sous l'impulsion des départements concernés (département de la cohésion sociale, département du territoire, département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse), des communes concernées et des représentants du SFC. A cet égard, le comité de pilotage cantonal (COPIL), créé pour suivre ce projet de création de pôles football pour la relève élite du canton, s'est réuni le 24 juin 2025 et a validé une feuille de route structurée autour d'un dispositif multisites.

# Evaux - site provisoire - académie masculine du SFC

Ce projet transitoire pour l'académie masculine du SFC revêt une importance stratégique, car il permettrait la libération du site de Balexert en vue de la réalisation du nouveau cycle d'orientation.

Le projet fait toujours l'objet de recours de la commune d'Onex, ainsi que de diverses associations, devant la chambre administrative de la Cour de justice, avec un risque d'appel ultérieur devant le Tribunal fédéral. En fonction de la durée de ces procédures judiciaires, il est très difficile d'émettre des conjectures sur les délais des travaux.

Malgré ces oppositions et les incertitudes, le COPIL a réaffirmé sa volonté de maintenir le cap et de poursuivre la mise en œuvre de cette installation provisoire aux Evaux.

#### Balexert – site actuel – académie masculine du SFC

Compte tenu des retards et des délais non maîtrisables du projet des Evaux, le COPIL a décidé d'engager rapidement des travaux de rénovation sur le site de Balexert. Le périmètre et l'estimation des coûts doivent être établis, avec l'objectif de réaliser des travaux minimaux pour que les conditions d'entraînement des équipes soient améliorées, ce site n'étant exploité qu'à titre temporaire en attendant la construction du nouveau cycle d'orientation.

M 2967-B 4/5

#### Vernier – site définitif – académie masculine du SFC

Le site de la Crotte-au-Loup à Vernier est appelé à devenir la localisation définitive retenue pour l'académie masculine du SFC.

Des rencontres avec la commune et les associations sont prévues à l'automne 2025 pour évaluer l'acceptabilité du projet.

#### Trois-Chêne – site définitif – académie féminine du SFCCF

Le site des Trois-Chêne a été retenu pour accueillir l'académie féminine du Servette FC Chênois féminin (SFCCF) qui s'y entraîne déjà. Le projet prévoit la rénovation du terrain principal avec un gazon synthétique, ainsi que la surélévation en bois d'un bâtiment existant, offrant une surface utile d'environ 1 000 m². Cette solution bénéficie du soutien du SFCCF ainsi que des 3 communes concernées.

Pour le financement de ce projet, le Conseil d'Etat prévoit de déposer d'ici 2026 un projet de loi de subvention d'investissement estimé à environ 10 millions de francs.

## Versoix – équipes professionnelles féminines et masculines

Le programme destiné aux équipes professionnelles du SFC comprend la réalisation de 4 terrains de football, dont un mutualisé avec le FC Versoix, ainsi que la construction d'un bâtiment pour le SFC.

Le projet de modification des limites de zones d'initiative communale (MZ n° 29 925-541 « Aux Hôpitaux ») est en suspens devant la commission d'aménagement du canton (CAC) depuis 2018. Dès l'aboutissement des discussions en cours avec les autorités communales, le programme cantonal permettra sa réactivation.

L'étude de faisabilité a été achevée en mai 2025.

## Projet de loi ouvrant un crédit d'étude

Les études de faisabilité menées pour les projets de Vernier et de Versoix constituent la base pour l'élaboration d'un projet de loi visant à ouvrir un crédit d'étude simultané pour ces 2 sites. La subvention d'investissement au profit du Centre sportif des Trois-Chêne sera incluse dans ce projet de loi.

Il sied de préciser que les projets susmentionnés ne nécessitent pas de concours d'architecture.

Le Conseil d'Etat s'engage par ailleurs à tenir régulièrement informé le Grand Conseil de l'avancement des différents projets.

5/5 M 2967-B

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

# AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI Le président : Thierry APOTHÉLOZ